



<u>Maître d'ouvrage :</u>	PROVINCE NORD
<u>Direction :</u>	Direction des Affaires Juridiques, Administratives et du Patrimoine (DAJAP)
<u>Service :</u>	Domaine et Patrimoine
<u>Chargé d'affaire :</u>	Mathieu TAKASI
<u>Téléphone :</u>	95 91 08 / 47 71 00
<u>Mail :</u>	ma.takasi@province-nord.nc

COMMUNE KOUMAC

REPLACEMENT DE CLOTURES LOT 61 – SIG 405

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES
(C.C.T.P.)**

A - OBJET

Le présent descriptif a pour objet de préciser la nature et l'étendue des travaux de Remplacement des clôtures sur toute la périphérie des lots suivant :

- **LOT 61 – SIG 405 Commune de KOUMAC** : voir le plan de situation en annexe

Y compris tous les travaux s'y rapportant et non explicitement décrits, mais nécessaires au complet et parfait achèvement des ouvrages.

Le CCTP définit les matériaux, les équipements, les prestations et travaux exigés selon :

- Leur destination,
- Leur utilisation,
- Leur qualité,
- Leurs caractéristiques techniques, dimensionnelles, etc.,
- Leur localisation.

B – REPERTOIRE

Parallèlement à ce descriptif, et selon le même répertoire, le cadre de détail quantitatif et estimatif indique les quantités de chaque ouvrage concerné (à titre indicatif).

C – GENERALITES

Tous les documents D.T.U. / Normes promulgués jusqu'à la date de signature du marché deviennent immédiatement applicables et doivent être pris en considération dans les offres.

Enfin, si en cours des travaux, d'autres documents devaient être promulgués, il appartiendrait à l'entrepreneur d'en faire état auprès du Maître de l'Ouvrage et d'en chiffrer l'éventuelle incidence financière.

Préalablement à la signature de son marché, l'Entrepreneur devra signaler par écrit, toute omission, tout manque de concordance ou toute autre erreur qui aurait pu se glisser dans l'établissement des documents de consultation et du marché, faute de quoi, il sera réputé avoir accepté les clauses du marché.

L'Entrepreneur ne pourra réclamer aucun supplément s'il apparaît par la suite que les pièces écrites présentent des inexactitudes, sont contradictoires ou incomplètes.

L'Entreprise devra, préalablement aux travaux, réceptionner les supports et signaler au Maître de l'Ouvrage les anomalies constatées telles que :

- ◇ **Les défauts des supports dont la reprise ne lui incombe pas.**
- ◇ **Décrire l'incidence technique et/ou financière sur ses travaux.**

Si l'Entrepreneur estime certaines prescriptions insuffisantes, il devra en référer au Maître de l'Ouvrage avec justificatifs à l'appui, car l'Entrepreneur reste responsable de ses ouvrages et du résultat.

L'Entrepreneur est réputé avoir reconnu le site, avoir exactement apprécié la nature et les difficultés présentées par les différents travaux dans l'établissement des différents prix. Aucun supplément dû à une mauvaise appréciation des difficultés du chantier ne sera accordé. Il doit tenir compte également des particularités des accès pour l'amenée de son matériel et la circulation de ses camions. Il fera son affaire des autorisations administratives si nécessaire.

Toutes précautions sont à prendre pour éviter les désordres aux ouvrages voisins éventuels. L'Entrepreneur reste seul responsable pour tous les dommages consécutifs à ses travaux. L'Entrepreneur devra prendre toutes précautions et dispositions de sécurité pour éviter les accidents, et ce, avant commencement des travaux.

Durant le chantier et jusqu'à la réception, l'Entrepreneur devra prévoir la protection de ses ouvrages et de ses matériels.

Les travaux comprennent, en outre, toutes les prestations qui y sont afférentes et qui sont implicitement incluses dans les prix unitaires, notamment :

- La présentation des échantillons au choix du Maître de l'ouvrage avant toute commande et approvisionnement,
- La fourniture, l'amenée, le montage et le repli des installations, engins et matériels de chantier, y compris les équipements de sécurité,
- La mise à disposition du personnel qualifié,
- La fourniture des matériaux,
- Le transport des matériaux à pied d'œuvre, le stockage ainsi que la réalisation éventuelle des abris nécessaires sur le chantier,
- La protection des ouvrages pour qu'ils puissent supporter sans dommage les circulations du chantier jusqu'à la réception des travaux,
- Les dispositions afférentes aux accès et à la protection des infrastructures déjà réalisées pendant la durée des travaux,
- Le nettoyage de toutes les salissures sur le chantier lors de l'exécution et à la fin des travaux et l'enlèvement des déchets jusqu'à la décharge publique.
- Installation de chantier : mise en place d'un WC chimique durant toute la durée du chantier et son entretien, mise en place d'un container pour le stockage (aucun élément ne sera stocké dans les logements)
- Le maintien dans un état de propreté permanent, par un nettoyage hebdomadaire du chantier.

D – DESCRIPTIF DES TRAVAUX

DEPOSE DE LA CLOTURE EXISTANTE

Localisation : A l'emplacement de la clôture existante (Cf. plan)

Les travaux consistent en la dépose de l'ensemble de la clôture existante y compris les poteaux et leurs scellement béton, le portail coulissant et le rail de guidage au sol sauf la longrine.

Evacuation complète sur la déchèterie municipale.

Prendre en compte les réseaux AEP et d'évacuations sous la clôture existante.

Les travaux seront réalisés à l'avancement entre la dépose et la repose de la nouvelle clôture. Le site restera clos en permanence, de ce fait, une clôture de chantier mobile sera installée chaque soir jusqu'à la réalisation totale de la nouvelle clôture.

PREPARATION DU TERRAIN

Localisation : Cf plan

Les travaux consistent à :

- Abattage et dessouchage complet de toute la végétation : Ligne de palmiers y compris le palmier multipliant (**Cf. plan de localisation et annexe**)
- Nivellement du terrain après le dessouchage et abattage de la végétation. (Ligne de palmier, palmier multipliant etc...)

FOURNITURE ET POSE DE CLOTURE RIGIDE EN TREILLIS SOUDES 2.00 m Ht

Les travaux consistent en la fourniture et pose d'une clôture rigide en treillis soudés y compris la mise peinture de couleur gris de la nouvelle clôture.

GRILLAGE

Localisation : Suivant la délimitation foncière du géomètre, Cf plan

Matériaux :

- Panneaux de treillis soudés rigides en acier galvanisé

Hauteur :

- 1,80 m avec une garantie corrosion minimum de 5 ans
- Espacement de 5 cm entre le sol et le grillage

Epaisseur du fil :

- 3 mm

Maille du treillis :

- 100 x 50 mm
- Joindre obligatoirement la fiche technique

Le raccordement :

- Encastrement des panneaux entre les poteaux 80 x 80 mm et fixation par soudure

POTEAUX

Localisation : Cf plan**Hauteur hors sol :**

- 2,00 m fini

Matériaux : Poteaux en tubes carrés en acier galvanisé : 50 x 50

- Dimension : 50 x 50 mm
- Epaisseur : 3 mm
- Quantité : 5 Poteaux car 1 sur 2

Matériaux : Poteaux en tubes carrés en acier galvanisé : 80 x 80

- Dimension : 80 x 80 mm
- Epaisseur : 5 mm
- Quantité : 6 Poteaux car 1 sur 2

Plots de scellement en béton, avec ferrillages en pied de poteaux 80 x 80 mm :

- Profondeur du trou : 90 cm minimum
- Diamètre : 40 cm
- Volume du massif : 0,144 m³
- Hauteur du plot béton : 80 cm avec 10 cm de remblai de terre végétale au-dessus
- Peinture de protection sur toute la partie basse enterré + 10 cm hors sol

Plots de scellement en béton, avec ferrillages en pied de poteaux 50 x 50 mm :

- Profondeur du trou : 70 cm minimum
- Diamètre : 40 cm
- Volume du massif : 0,112 m³
- Hauteur du plot béton : 60 cm avec 10 cm de remblai de terre végétale au-dessus
- Peinture de protection sur toute la partie basse enterré + 10 cm hors sol

Espacement entre poteaux :

- 6,00 m : Poteaux 50 x 50 mm
- 6,00 m : Poteaux 80 x 80 mm

 Tubes carrés en acier galvanisé : Traverses

- Dimension : 50 x 50 mm
- Epaisseur : 3 mm
- Espacement de 5 cm par rapport au sol
- **Soudé entre poteaux**
- Répartition :

- Lisse haute : 185 cm fini à partir du sol
- Lisse intermédiaire : centré
- Lisse basse : 10 cm fini à partir du sol

Peinture antirouille :

- Pour les soudures : brossage des soudures et applications d'un primaire au plomb

ACCESSOIRES

Tendeurs en acier galvanisés traités antirouille :

- Attachés aux poteaux par des fils tendeurs
- Quantité : 3

Localisation : Aux angles

Bouchons en PVC capuchon chapeau carré :

- Dimension : 80 x 80 mm (poteau 80 x 80 mm)
- Dimension : 50 x 50 mm (poteau 50 x50 mm)

Localisation : Sur chaque poteau

Fils barbelés en acier galvanisé :

- Quantité : 3
- Premier fil : En partie haute sur 3 cm après le grillage
- Deuxième fil : En partie haute sur 3 cm à partir du poteau fini
- Troisième fil : En partie basse à 3 cm du sol

Crampon en acier galvanisé :

- Quantité : 1 soudé sur chaque poteau pour bloquer les fils barbelés

**FOURNITURE ET POSE DE CLOTURE RIGIDE
EN TREILLIS SOUDES 1.50 m Ht**

Les travaux consistent en la fourniture et pose d'une clôture rigide en treillis soudés y compris la mise en peinture de couleur grise de la nouvelle clôture.

GRILLAGE

Localisation : Suivant la délimitation foncière du géomètre, Cf plan

Matériaux :

- Panneaux de treillis soudés rigides en acier galvanisé

Hauteur :

- 1,50 m avec une garantie corrosion minimum de 5 ans
- Espacement de 5 cm entre le sol et le grillage

Epaisseur du fil :

- 3 mm

Maille du treillis :

- 100 x 50 mm
- Joindre obligatoirement la fiche technique

Le raccordement :

- Soudés entre les poteaux 50 x 50 mm

POTEAUX

Localisation : Cf plan

Hauteur hors sol :

- 1,60 m fini

Matériaux : Poteaux en tubes carrés en acier galvanisé : 50 x 50

- Dimension : 50 x 50 mm
- Epaisseur : 3 mm
- Quantité : 11

Matériaux : Poteaux en tubes carrés en acier galvanisé : 80 x 80

- Dimension : 80 x 80 mm
- Epaisseur : 5 mm
- Quantité : 4

Plots de scellement en béton, avec ferrillages en pied de poteaux 80 x 80 mm :

- Profondeur du trou : 90 cm minimum
- Diamètre : 40 cm
- Volume du massif : 0,144 m³
- Hauteur du plot béton : 80 cm avec 10 cm de remblai de terre végétale au-dessus
- Peinture de protection sur toute la partie basse enterré + 10 cm hors sol

Plots de scellement en béton, avec ferrillages en pied de poteaux 50 x 50 mm :

- Profondeur du trou : 70 cm minimum
- Diamètre : 40 cm
- Volume du massif : 0,112 m³
- Hauteur du plot béton : 60 cm avec 10 cm de remblai de terre végétale au-dessus
- Peinture de protection sur toute la partie basse enterré + 10 cm hors sol

Espacement entre poteaux :

- 2,50 m

Tubes carrés en acier galvanisé : Traverses

- Dimension : 50 x 50 mm
- Epaisseur : 3 mm
- Espacement de 5 cm par rapport au sol

- **Soudé entre poteaux**
- Répartition :
 - Lisse haute : 155 cm à partir du sol
 - Lisse intermédiaire : centré
 - Lisse basse : 5 cm à partir du sol

Peinture antirouille :

- Pour les soudures : brossage des soudures et applications d'un primaire au plomb

ACCESSOIRES

Tendeurs en acier galvanisés traités antirouille :

- Attachés aux poteaux par des fils tendeurs
- Quantité : 2

Localisation : Aux angles

Bouchons en PVC capuchon chapeau carré :

- Dimension : 80 x 80 mm (poteau 80 x 80 mm)
- Dimension : 50 x 50 mm (poteau 50 x 50 mm)
- **Localisation : Sur chaque poteau**

Fils barbelés en acier galvanisé :

- Quantité : 2
- Premier fil : En partie haute sur 3 cm après le grillage
- Deuxième fil : En partie basse à 4 cm du sol

Crampon en acier galvanisé :

- Quantité : 1 soudé sur chaque poteau pour bloquer les fils barbelés

FOURNITURE ET POSE DE CLOTURE SIMPLE TORSION EN ACIER GALVANISE 1.50 m Ht

Les travaux consistent en la fourniture et pose de la nouvelle clôture simple torsion en acier galvanisé y compris la mise en peinture de couleur gris la nouvelle clôture.

GRILLAGE

Localisation : Suivant la délimitation foncière du géomètre (Cf plan)

Matériaux :

- Rouleaux de grillage simple torsion en acier galvanisé

Hauteur :

- 1,50 m avec une garantie anti-corrosion minimum de 5 ans
- Espacement de 5 cm entre le sol et le grillage

Epaisseur du fil :

- 2,5 mm
- Joindre obligatoirement la fiche technique
- Le grillage sera parfaitement déployé avant d'être tendu puis il sera tendu au maximum

Le raccordement entre deux rouleaux de grillages devra être invisible :

- Enfilage de la maille en alternance sur les deux extrémités des deux rouleaux afin de les relier

POTEAUX

Localisation : Cf plan

Hauteur hors sol :

- 1,60 m fini

Matériaux : Poteaux en tubes carrés en acier galvanisé :

- Dimension : 50x50 mm
- Epaisseur : 3 mm

Plots de scellement en béton, avec ferrillages en pied de poteaux :

- Profondeur du trou : 60 cm minimum
- Diamètre : 30 cm
- Volume du massif : 0,054 m³
- Hauteur du plot béton : 50 cm avec 10 cm de remblai de terre végétale au-dessus
- Peinture de protection sur toute la partie basse enterré + 10 cm y compris hors sol

Espacement entre poteaux :

- 2,50 m

Peinture antirouille :

- Pour les soudures : brossage des soudures et applications d'un primaire au plomb

JAMBES DE FORCE

Localisation : Aux angles, Centré sur la clôture, Cf plan

Tubes carrés en acier galvanisé :

- Dimension : 50x50 mm
- Epaisseur : 3 mm

De part et d'autre du poteau :

- Soudée sur les poteaux et l'autre extrémité sur le poteau suivant

Peinture antirouille :

- Pour les soudures : brossage des soudures et application d'un primaire au plomb.

ACCESSOIRES

Tendeurs en acier galvanisés traités antirouille :

- Attachés aux poteaux par des fils tendeurs
- Quantité : 4 par poteaux

Localisation : Aux angles

Fils barbelés en acier galvanisé :

- Quantité : 2
- Premier fil : En partie haute à 155 cm du sol
- Deuxième fil : En partie basse à 4 cm du sol
-

Crampons en acier galvanisé :

- Quantité : Sur chaque poteau pour bloquer les fils barbelés
-

Fils tendeurs en acier galvanisé :

- Quantité : 4
- Répartit équitablement à travers la hauteur de la clôture
- **Tendre les fils avant de souder les écrous**

Localisation : Sur toute la longueur de la clôture

Bouchons en PVC capuchon chapeau carré :

- Dimension : 50x50 mm

Localisation : Sur chaque poteau

Écrous soudés sur poteaux pour tirage des fils tendeurs :

- Quantité : 4 sur la face extérieure de chaque poteau
- **Souder les écrous après avoir tendu les fils tendeurs**

FOURNITURE ET POSE D'UN PORTAIL COULISSANT

Les travaux consistent en la fourniture et la pose d'un portail coulissant y **compris le retour de 4 m pour l'entrée charretière.**

Dimension : 1,50 m hauteur fini x 5 m longueur

Localisation : à l'emplacement du portail existant

Portique de guidage en tube carré en acier galvanisé : (Voir annexe 2)

- Dimension : 80 x 80 mm
- Epaisseur : 3 mm
- Fer plat en acier galvanisé 5 mm ép.
- Quantité : 1

Portique de réception en tube acier galvanisé :

- Dimension : 80 x 80 mm
- Epaisseur : 3 mm

- Fer plat en acier galvanisé 5 mm ép.
- Quantité : 2

Plots de scellement en béton, avec ferrailage en pied de poteaux :

- Profondeur du trou : 80 cm minimum
- Diamètre : 50 cm
- Volume du massif : 0,16 m³
- Dosage en béton à 350Kg/m³
- ***A couler en même temps que la longrine***

Longrines en béton armé :

- Béton de propreté : 5 cm épaisseur
- Dimension : 20 x 30 cm de hauteur
- ***A couler en même temps que les plots de scellement en béton***

Cadre du portail en structure métallique en tubes carrés en acier galvanisé :

- Dimension : 80 x 40 mm
- Epaisseur : 3 mm

Traverses intermédiaires en tubes carrés en acier galvanisé :

- Dimension : 40 x 40 mm
- Epaisseur : 3 mm
- Quantité : barreaudage totale du portail : **Voir annexe**

Localisation : sur portail et portique de réception

ACCESSOIRES COMPLEMENTAIRES DU PORTAIL COULISSANT

- Serrure de type LOCINOX ou techniquement équivalent (**Voir annexe**)
- Rail de guidage posé sur cornière : cornière 50 x 50 mm soudé sur fer plat scellé dans la longrine.
- Roulettes + gales de guidages (2 roulettes)
- Butée arrêtoire
- Peinture anti rouille : Pour les soudures, brossage des soudures et application d'un primaire au plomb

FOURNITURE ET POSE D'UNE ENTREE CHARRETIERE

Les travaux consistent en la fourniture et la pose d'une entrée charretière. Cette dernière commencera de la nouvelle longrine du portail coulissant (retour de 4 m) jusqu'au trottoir en passant sur l'ancienne longrine.

Dimension : 4 m x 5 m

Disposition :

- Béton fibré

- Coulé de la nouvelle longrine jusqu'au trottoir en passant dessus la longrine existante
- Epaisseur : 15 cm
- Pente : 2 % minimum

DEPLACEMENT

Cet article prend en compte le déplacement, l'amené et le repli nécessaire à la réalisation des travaux nécessaires au chantier.

**Aucune prestation de Travaux Supplémentaires ne sera accordée.
Merci de bien prendre en compte tous les aspects du chantier (accès, approvisionnement...)**

....., leaoût 2025

L'entrepreneur (1) :

Le Maître de l'Ouvrage (1) :

1) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "LU ET APPROUVE" ainsi que du cachet de l'entreprise